



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Remplace la date du :

Date de révision: 02-oct.-2018

Version: 1

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

**Nom du produit de l'étiquette** Fabric Prespray

### Autres moyens d'identification

**Code(s) CUP** Non applicable

**Code du produit** CU65

**Synonymes** Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Idéal pour le pré-conditionnement des tissus et des moquettes avant le nettoyage humide en général.

**Utilisations contre-indiquées** Suivez les instructions sur l'étiquette. Non recommandé pour toute autre utilisation que l'usage prévu.

### Renseignements sur le distributeur

#### **Adresse du fournisseur**

Bridgepoint Systems  
4282 South 590 West  
Salt Lake City, UT 84123  
USA

#### **Adresse du fabricant**

Bridgewater  
4282 South 590 West  
Salt Lake City, UT 84123  
USA

### Numéros de téléphone d'urgence

**Téléphone de l'entreprise** 1-800-658-5314

**Téléphone d'urgence de l'entreprise** United States: 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)

International: 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)

**Numéro de téléphone en cas d'urgence** Poison Control 1-800-222-1222 (24 hour)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### **Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

#### **Avertissement**

#### **Mentions de danger**

CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

Provoque une sévère irritation des yeux



**Aspect** liquide limpide      **État physique** Liquide      **Odeur** Aucun renseignement disponible

#### Conseils de prudence - Prévention

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

#### Dangers non classés ailleurs (DNCA)

##### Autres informations

Dangers généraux

Tenir hors de portée des enfants

S'il vous plaît voir Section 11. Renseignements toxicologiques pour plus d'informations

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	10 - 15	*
Alcohols, C9-11, ethoxylated	68439-46-3	1 - 5	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

### 4. PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

##### Conseils généraux

Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

##### Contact avec les yeux

Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

##### Contact avec la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

##### Inhalation

Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

##### Ingestion

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin. NE PAS faire vomir.

**Protection pour les secouristes** Utiliser un équipement de protection personnelle.

**Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés**

**Symptômes principaux** Aucun renseignement disponible.

**Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire**

**Notes au médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

**Moyens d'extinction inappropriés**

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

**Dangers spécifiques du produit**

Aucun renseignement disponible.

**Produits de combustion dangereux**

Aucun renseignement disponible.

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucun.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles**

Utiliser un équipement de protection personnelle. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

**Conseils pour les intervenants d'urgence**

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

**Précautions environnementales**

**Précautions environnementales**

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

**Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Utiliser un équipement de protection personnelle. Endiguer. Recouvrir le déversement liquide de sable, de terre ou autre matière absorbante non combustible. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manutention sans danger

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Porter un équipement de protection personnelle. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Mesures techniques/conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

**Matériel d'emballage** Garder le produit dans le produit d'emballage est initialement vendu en.

**Produits incompatibles** Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor		

NIOSH IDLH: *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

**Autres directives relatives à l'exposition** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures techniques** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

**Protection de la peau et du corps** Aucun équipement de protection particulier requis.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Mesures d'hygiène** Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Propriétés physiques et chimiques**

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	Aucun
<b>Aspect</b>	liquide limpide	<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Couleur</b>	Jaune clair		

<u>Propriété</u>	<u>VALEURS</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	7.5	
<b>Point de fusion</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Point d'éclair</b>	> 94 °C / > 201 °F	
<b>taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	17.2	
<b>Densité de vapeur</b>	0.779	
<b>Densité</b>	1.074	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Soluble dans l'eau	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité, cinématique</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité, dynamique</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible	

**Autres informations**

<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité****Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Polymérisation dangereuse**      Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Conditions à éviter**

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

**matières incompatibles**

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**Produits de décomposition dangereux**

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.



**écotoxicité**

3.5577 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 2850: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

**Persistance et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Traitement des déchets****Méthodes d'élimination**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballages contaminés**

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	-
Éther butylique d'éthylène glycol 111-76-2	-

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** NON RÉGLEMENTÉ

**IATA** NON RÉGLEMENTÉ

**IMDG** NON RÉGLEMENTÉ

### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

**Inventaires internationaux**

**TSCA** Est conforme à (aux)

**LIS/LES** Est conforme à (aux)

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**Règlements fédéraux aux États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol - 112-34-5	1.0

**SARA 311/312 Catégories de****dangers**

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Danger de libération soudaine de pression	Non
Danger de réaction	Non

**Loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

**États-Unis - Réglementations des États****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	X		X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<b>NFPA</b>	risque pour la santé 2	inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - <b>PROTECTION INDIVIDUELLE X</b>
<b>HMIS</b>	risque pour la santé 2	inflammabilité 1	danger physique 0	

Préparée par Bridgewater  
Environmental Health & Safety  
Date de révision 02-oct.-2018  
Note de révision

Aucun renseignement disponible

**Avis de non-responsabilité**

Le ( M ) SDS est destiné à fournir un bref résumé de nos connaissances et des directives concernant l'utilisation de ce matériau . Les informations contenues ont été compilés à partir de sources considérées par Bridgewater LLC pour être fiables et sont exacts au meilleur de la connaissance de la Société . Il ne est pas censé être un document exhaustif sur les réglementations à travers le monde de la communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi . Chaque utilisateur de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour éviter l'exposition des employés , des dégâts matériels ou rejet dans l'environnement . Bridgewater LLC ne assume aucune responsabilité pour les blessures infligées au destinataire de tierces personnes , ou pour tout dommage à la propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

**Fin de la fiche signalétique**